

APPENDICE A.

Fragment d'une Inscription gravée sur une Plaque de Plomb, trouvée vers 1815, à l'embouchure de la Rivière Muskingum, mais qui a dû originairement avoir été déposée à l'embouchure de la Rivière Venango, au-dessus de Pittsburg, dans l'Etat de la Pensilvanie :

LOVIS XV . ROY
MMANDANT D'VN
NSIEVR LE M . ^{IS}
NDANT GÉNÉRAL
VR . RÉTABLIR
LSqVES VILLAGES
AVONS ENTERRÉ
RIVIÈRE YENANGUE
RIVIÈRE OYO
POVR *monon*
T DE POSSESSION
DITTE
CELLES qVI
LES TERRES
VX SOVRCES
qV' EN ONT
CEDENS ROYS
SONT MAINTENVS
TTES *monon*
RISVICK
APELLE

Le 2e. Volume d'un ouvrage imprimé à *Cambridge*, en 1836, intitulé : "*Archæologia Americana*," d'où l'on a extrait le Document précédent, contient en outre une Notice très détaillée, écrite par feu M. DE WITT CLINTON, sur la découverte de cette Plaque de Plomb, avec une imitation ou traduction en Anglais de l'Inscription qui, dès l'origine, s'y trouvait en entier.

C'est à l'aide de ces divers renseignemens que l'on a rétabli l'Inscription suivante, dans laquelle on a conservé en lettres italiques ceux des mots qui se lisent encore sur le fragment de l'Inscription originaire :

L'an de Notre Seigneur, 1749, et sous le Règne de *Louis XV.*, *Roy* de France, Nous, *Celoron*, *Commandant d'un Détachement* sous les ordres de *Monsieur le Mis.* (Marquis) de la *Galissonnière*, *Commandant Général* pour le *Roy* en la *Nouvelle France*, commis *pour rétablir* la paix et la tranquillité parmi *quelscques Villages Sauvages* dans ces quartiers—*Avons enterré* cette Plaque de Plomb à l'embouchure de la *Rivière Yenangue* ce 16e. Août, proche de la *Rivière Oyo*, dite la *Belle Rivière*, *pour* faire preuve du rétablissement de *possession* sur le territoire que nous reclamons près de cette *ditte* Rivière, ainsi que de toutes *celles qui* s'y déchargent, et sur toutes *les terres* qui peuvent s'y trouver situées de chaque côté, en remontant *jusqu'aux sources* d'icelles, conformément à la possession *qu'en ont* eus tous nos *précédens Roys*, et dans laquelle ils se *sont maintenus*, tant par la puissance de leurs armes, que par différens *traittés*, et notamment en vertu de ceux de *Risvick*, *Dordrecht* et *Aix-la-Chapelle*.

Paul Labrosse fecit.—

F
5064
L45

Literary and Historical
Society of Quebec
Mémoires sur le Canada

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
